



Rapport d'activité 2017

Comité

2017 a été une année de changement puisque notre président Pierre Grimm a démissionné lors de la dernière assemblée générale! Nous avons donc travaillé sans président en se répartissant les diverses tâches entre les membres du comité. Chacun, chacune s'est engagé-e dans une responsabilité précise et tout a superbement bien fonctionné, que se soit au niveau du suivi des projets de construction, des finances, de la correspondance en générale, la base de données des membres ou les diverses manifestations organisées!

De plus, nous avons eu le plaisir d'accueillir deux nouveaux membres au Comité, Mmes Dominique Suisse et Miriam Quenet, qui sont prêtes à s'engager pour diverses tâches et responsabilité. Au sein du comité nous avons constaté une ambiance très constructive et solidaire et une belle collégialité!

Avis de construction

Seuls les avis de construction concernant des objets de la zone agricole ou des bâtiments agricoles des zones de construction situés dans le canton du Jura font l'objet d'un examen de la part de l'ASPRUJ. Pour le Jura bernois cet examen est du ressort de la section bernoise de Patrimoine suisse.

Les modifications structurelles de l'agriculture induisent des changements qui ont des répercussions sur le bâti agricole. On assiste ainsi à des agrandissements de fermes, à la construction de nouvelles unités de production, par exemple des poulaillers, et à l'abandon de l'exploitation de bâtiments agricoles transformés en habitation. L'ASPRUJ veille aux avis de construction de ces modifications du paysage agricole. Des visites sont organisées dans les secrétariats communaux des communes concernées pour examiner les plans déposés et se rendre sur place afin de bien estimer l'impact du projet. Cette activité débouche quelques fois sur des oppositions, la plupart du temps liquidées en contact direct avec le requérant ou en séance de conciliation.

En 2017 l'ASPRUJ est encore impliquée (depuis 2012) dans un recours à Rossemaison concernant une affaire de construction-rénovation d'une ferme avec rehaussement du toit et pose d'une isolation périphérique car le tribunal cantonal l'avait admis partiellement. Si financièrement les frais sont supportables, le temps consacré par certains membres du comité est important.

Cette affaire vient de se terminer, le permis est modifié par la suppression de l'agrandissement mais doit être complété par une nouvelle demande concernant des places de stationnement avant qu'il puisse être utilisé.

Les Communances, commune du Bémont

Cette belle grande ferme, caractéristique des fermes franc-montagnardes n'en fini pas de se détériorer. L'ASPRUJ a pris contact avec les autorités de la commune afin de mettre en demeure les propriétaires pour qu'ils entreprennent les travaux de conservation indispensables.

Le grenier qui était, comme il se doit, un peu éloigné de la ferme a été mis à mal par une tempête et a été complètement démoli, un toit d'une annexe s'est effondré, etc.

Une question (n°2898) a été déposée au parlement par un député. La réponse du gouvernement n'est pas encourageante car il fait une pesée d'intérêt entre la proportionnalité des coûts des travaux d'entretien ou de réparation et l'intérêt patrimonial de l'objet.

L'ASPRUJ va relancer la commune.

Course d'automne

C'est la découverte de La-Chaux-de-Fonds qui a fait l'objet de cette course d'automne. Nous avons eu la chance de pouvoir bénéficier des connaissances de notre guide Nicolas Babey, historien d'art et enseignant. Nous avons débuté par la visite de la ferme-auberge des Brandt, magnifique bâtisse du XVIIe. Après l'apéritif et un excellent repas nous nous sommes déplacés au crématoire construit en 1908 qui est une œuvre d'art en soi. La visite s'est poursuivie à travers les rues de la ville reconstruite selon un plan en damier après l'incendie de 1794. Nous avons pu admirer et visiter quelques magnifiques maisons du 19^{ème} et début 20^{ème} siècle. Beaucoup ont été érigées dans le style Art nouveau qui fait que la ville est membre du « Réseau Art Nouveau » européen.

Journée du Patrimoine 2017

Le 9 septembre 2017, l'ASPRUJ a organisé, en collaboration avec le Parc du Doubs, la visite d'une maison paysanne, datée de 1768, à St-Brais.

Cette perle du patrimoine se distingue par son architecture soignée et par son intérieur qui constitue une rareté avec ses boiseries ciselées et peintes, son lit en alcôve, son secrétaire et son morbier intégrés dans les parois.

Ce sont plus de 200 visiteurs qui ont profités des visites commentées et de quelques spécialités cuites au four à bois de la ferme. L'ASPRUJ se réjouit de l'intérêt porté à cette manifestation que nous remettrons sur pied le 1er septembre prochain à Chauvilliers en France voisine.

L'Hôtâ 2017

L'Hôtâ a été édité à 500 exemplaires, il est à ce jour épuisé. Il a été tiré sur un papier un peu différent (un papier offset, plus épais, plus tactile aussi) pour un coût similaire. Michael Veya, graphiste à Delémont nous a trouvé « la » formule de couverture qui se répétera pour les prochains numéros. Certains lecteurs ont trouvé que la hauteur des caractères des légendes des illustrations était un peu trop petite. Nous en tiendrons compte pour le prochain numéro.

Quant au fond, nous avons bénéficié de deux articles proposés par deux membres de l'ASPRUJ que nous remercions vivement : M. Schneider (rénovation de sa ferme) et M. Gogniat (inventaire des loges des Franches-Montagnes). Article qui trouvera un prolongement sur notre site, en effet l'inventaire complet y sera prochainement disponible.

Nous remercions chaleureusement l'ensemble des collaborateurs : auteurs, photographes, relecteurs et pointons l'excellent travail du graphiste et de Pressor. Enfin, un remerciement spécial à Simon Beuret, dessinateur professionnel qui a eu la gentillesse de réaliser une série de dessins originaux pour le conte en patois rédigé par grand-père, Bernard Chapuis.